

Index de l'égalité professionnelle Femmes-Hommes : nos résultats 2025

L'Index de l'égalité professionnelle est une obligation légale pour toutes les entreprises de plus de 50 salariés. Son objectif ? Mesurer les écarts de rémunération et favoriser un environnement de travail fondé sur la mixité et l'inclusion.

En 2025, l'**Unité Économique et Sociale (UES) Bilendi** a été modifiée et regroupe désormais les sociétés Bilendi France, Bilendi Technology, Bilendi Technology Lab, Dateos et Tandemz, nous calculons et publions ici cet index consolidé.

Comment est calculé notre score ?

L'index est noté sur **100 points** et repose sur 4 indicateurs clés :

- **Indicateur 1** : L'écart de rémunération femmes-hommes.
- **Indicateur 2** : L'écart de répartition des augmentations individuelles.
- **Indicateur 3** : Le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé maternité.
- **Indicateur 4** : La parité parmi les 10 plus hautes rémunérations.

Rappel des seuils :

- En dessous de **85 points**, l'entreprise doit fixer des objectifs de progression.
- En dessous de **75 points**, des mesures de correction et de rattrapage doivent être publiées.

Nos résultats au titre de l'année 2025

	Nombre de points maximum de l'indicateur calculable	Nombre de points obtenus 2025
1- Ecart de rémunération (en %)	40	38
2- Ecart de taux d'augmentations individuelles (en % ou en nombre équivalent de salariés)	35	25
3- Pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité	15	15
4- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	10	10
Total des indicateurs calculables	100	88

Décryptage de ces résultats : Bien que notre score global affiche une légère baisse par rapport à l'exercice précédent, celle-ci est paradoxalement le reflet d'une **dynamique de croissance positive** :

- **Une féminisation accélérée** : nous avons accueilli 13 nouvelles collaboratrices (représentant plus de 54 % de nos recrutements) depuis nos résultats 2024.
- **L'effet "nouveaux entrants"** : Ces nouveaux talents n'intègrent pas immédiatement les cycles d'augmentations individuelles. Cette forte intégration de profils féminins a donc mécaniquement pesé sur l'indicateur n°2.
- **Une équité maintenue** : Malgré cet effet statistique, le nombre de nouvelles augmentations individuelles est resté **strictement identique** entre les femmes et les hommes.

À périmètre constant, le groupe **Bilendi** maintient une politique salariale rigoureuse et équitable. Nous restons pleinement engagés pour que notre croissance continue de rimer avec égalité.